

**Diminution des aides au logement :
se loger ou manger, nous n'avons pas à choisir !**

Le gouvernement vient d'annoncer une baisse des allocations logement (APL, ALF, ALS) de 5€ par mois à partir d'octobre 2017, soit 60€ par an et par personne. Cela est absolument scandaleux ! Tous les ans, les gouvernements successifs réduisent le montant et le périmètre des aides au logement. Cette année, ce sont donc 6,5 millions de foyers, soit 12.500.000 de personnes qui vont perdre 5€/mois !

La réaction des étudiant·es, nombreux·ses à être concerné·es par les Aides Personnalisées au Logement (800.000 étudiant·e·s sur les 2.500.000 que comptait le pays en 2015 en bénéficiant), ne se fait pas attendre : nous ne comptons plus les témoignages d'étudiant·es dont la perte annoncée de ces 5€ par mois signifie manger moins souvent, faire l'impasse sur des soins, ou abandonner leurs études, faute de pouvoir survivre.

Non content de [réduire le budget de l'Enseignement Supérieur et la Recherche](#), Macron s'attaque au budget des étudiant·es, dont plus de la moitié est consacré au logement. [La loi travail 2 qui s'annonce](#) va aggraver la situation : [plus de 90% des étudiant·es occupent un emploi chaque année, dont la moitié toute l'année](#).

Macron massacre à coup de rabot, tranche par tranche, euro par euro les droits des étudiant·e·s. Il va aggraver notre précarité, nous obligeant à voler notre nourriture faute de pouvoir l'acheter, dormir dans le froid faute de pouvoir se chauffer ou se loger, renoncer à des soins médicaux et pour finir renoncer à nos études pour tenter de survivre. Nous ne nous laisserons pas faire !

Les étudiant·es ne sont pas les seul·es à avoir recours aux aides logement, loin s'en faut. C'est aux 30% les plus pauvres de la population que Macron veut faire payer les cadeaux aux plus riches et au patronat, tels que [la réforme annoncée de l'ISF](#) !

Des aides vitales, faute de mieux

Notre fédération défend la possibilité pour chaque étudiant·e d'être indépendant·e. Cette indépendance est particulièrement importante en cas de rupture familiale, et/ou quand il s'agit de personnes qui subissent une oppression spécifique. Par exemple, [pour un·e étudiant·e trans](#) ou homosexuel·le, le foyer familial peut être un lieu de discriminations permanentes : le quitter est alors non seulement une condition pour la réussite de ses études mais aussi souvent une question de vie ou de mort.

Ce qui rend ces aides si précieuses, c'est qu'**elles sont universelles et qu'elles tombent à jour fixe** : on peut « compter dessus ». C'est un élément important quand on sait que les dates de versement des bourses sont aléatoires, et que celles-ci sont nettement insuffisantes. En Île-de-France, bien souvent, même une bourse à échelon maximum ne suffit pas à couvrir l'ensemble du loyer ! **Diminuer les APL, c'est aggraver la précarité étudiante.**

Elles nous sont donc vitales. Elles sont le peu que nous avons pour pouvoir étudier dans des conditions tolérables. Elles restent des solutions faute de mieux, des solutions de survie. Même cumulées avec les bourses, elles ne suffisent pas à l'émancipation totale des étudiant·es. De plus, [il s'agit bien d'argent public qui finance des propriétaires privés.](#) On l'oublie trop souvent : ce sont eux qui s'enrichissent non seulement sur le dos de notre précarité, mais aussi sur le budget de l'Etat... donc de toute la société.

C'est pourquoi, faute de mieux, nous défendons ces aides pour l'instant et nous opposons catégoriquement à leur baisse. Nous revendiquons un véritable engagement de l'État dans le logement social et particulièrement le logement étudiant.

La fédération Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes, revendique **des mesures à effet immédiat** :

- L'instauration d'un véritable statut de locataire (avec un vrai droit au logement) pour les occupant·es de chambres CROUS ;
- La fin des avantages et privilèges, notamment fiscaux, accordés aux investisseurs privés qui profitent de la misère étudiante ;
- Le plafonnement des loyers dans le parc privé ;
- Le gel puis la baisse des loyers dans les CROUS ;
- La réquisition des logements vides ;
- La pénalisation de la demande de caution parentale pour la location de tout logement ;
- La fin des critères discriminatoires lors de l'attribution de chambres CROUS (couples homosexuels notamment) ;
- La nationalisation des résidences « sous contrat » avec le CROUS.

Pour que ces mesures soient viables sur le long terme nous revendiquons en outre :

- La réhabilitation de tous les logements insalubres sans augmentation de loyer, en partie financée sur la suppression des avantages fiscaux sus-mentionnés ;
- La construction massive de logements dignes, de qualité et respectueux de l'environnement.

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>

contact@solidaires-etudiant-e-s.org